

- en 1787, 206. Des verreries en Angleterre, 299. Droit de douanes additionnel, 432. Ce qu'elles ont payé d'accise en 1798, 445 et 445.
- Vestales, leur culte établi en Irlande, I, 250.
- Vétérinaire (collège), somme qui lui a été accordée en 1795, III, 400, tabl.
- Vicaires (les) sont les suppléans des pasteurs, III, 17.
- Vierges (les), petites îles près de Porto-Ricco, II, 38.
- Villes (revenu des), III, 168. *Land-tax* sur les villes, 170.
- Vinaigres, ce qu'ils paient aux douanes, III, 175 et 181. A l'accise, 195.
- Vincent (Saint-), une des îles à sucre, II, 24. Ses importations et exportations, IV, 284. tabl.
- Vins: *v. Porto*. Vins de France, ce qu'ils paient aux douanes, III, 175 et 182. Formalités pour leur introduction, 185 et 202. Ce qu'ils ont payé en 1787, 190. Ce qu'ils paient à l'accise, 198. Formalités pour en vendre, 202 et 209. Ce qu'ils ont payé de douanes en 1798, 437. Augmentation du droit d'accise sur les vins, 439. Ce qu'ils paient de droit, 440. Produit de ce droit en 1798, 444, 446 et 448. Vins de Madère et de Portugal passés en Angleterre, IV, 75 et 80. État des vins importés en Angleterre, 312.
- Vins factices (*sweets*), ce qu'ils paient d'accise, III, 194. Droit d'accise additionnel, 440. Leur produit en 1798, 444. Comment se font ces vins et ce qu'en dit M. Pitt, IV, 77.
- Voitures, largeur de leurs roues, nombre de leurs chevaux, etc., II, 285. Ce qu'elles paient d'accise, III, 196. Taxes sur les voitures, 219. Augmentation en 1789, 462. Produit de ces taxes, 465. Des voitures publiques, IV, 198.
- Vol fait par une femme contrainte par son mari n'est pas réputé crime, II, 377. Avec effraction (*burglary*), 407. Grand larcin ou vol au-dessus de 12 pence, 408. Petit larcin ou vol au-dessous de 12 pence, *ibid.* Vols de pots d'étain, très-nombreux, IV, 361. Valeur des vols faits annuellement à Londres, 365.
- Voleurs de grands chemins, fort nombreux en Angleterre, IV,